

LA REVOLTE DES NU PIEDS (1639-1643)

Cette révolte fait l'objet d'un point de passage et d'ouverture dans le cadre du dernier chapitre d'histoire (Thème 4 : Tensions, crispations et mutations de la société de l'époque moderne). La révolte vient illustrer la question des tensions populaires qui rythment les XVIIème et XVIIIème siècles. Il faut cependant veiller à ne pas tomber dans le piège du téléologisme et y voir les prémises plus ou moins lointaines de la Révolution française. Il s'agit bien de révoltes et non de remises en cause profondes de l'organisation politique et sociale d'alors.

Dans un contexte de financement de la guerre dans un budget en déficit et d'affirmation et centralisation de la monarchie de Louis XIII, Richelieu augmente la pression fiscale déjà forte. On envisage d'abolir le privilège de « quart bouillon » sur la gabelle (impôt payé sur le quart de la production de sel) pour le Cotentin. Les 10 à 12 000 paysans sauniers, qui ramassent le sel sur le littoral « pieds nus », craignent cette décision qui aboutira à un triplement du prix du sel pour tous les habitants de la région. La révolte s'étale de 1639 à 1643.

La mécanique des révoltes et autres émotions rurales et urbaines de l'époque moderne est quasiment toujours la même : contexte de crise frumentaire et/ou de pression fiscale, fait divers déclencheur, diffusion de la révolte, répression, amnistie.

Déroulement et diffusion de la révolte des Nu-pieds: Le 16 juillet 1639, à Avranches, un officier, accusé d'être porteur de l'édit annonçant la fin du privilège de quart bouillon est assassiné. Cet événement déclenche la révolte qui se diffuse à tout le Cotentin (cohésion des paysans sauniers) puis à la Normandie durant l'été 1639. Un hobereau (« Jean Nu Pieds », nommé ainsi dans une chanson populaire de l'époque) fédère les révoltés (« l'armée de souffrance »). La révolte touche aussi les villes où des exactions (incendie des maisons de riches habitants) sont commises par des habitants des couches populaires contre ce qui incarne pour eux le pouvoir, notamment « royal » (intendants, receveurs). La répression s'établit d'abord au niveau local sans succès. A partir d'octobre 1639, Richelieu envoie la troupe (4000 hommes et 1200 cavaliers commandé par Gassion). Le climat de tensions perdure jusqu'en 1641, avec des pics sporadiques de violence, réactivés par la répression

(exécutions exemplaires, logement forcé des troupes, privations de revenus domaniaux pour des seigneurs locaux ou des villes). Pour lutter contre la réactivation des privilèges locaux et l'appel aux Etats de Normandie, le Parlement de Rouen est interdit. Dans un dernier temps, le processus d'amnistie s'enclenche sur lettres du roi (qui garde ainsi une forme de popularité) et s'étale de 1641 à 1643 (libération de prisonniers, rétablissement des droits et privilèges, y compris celui de Quart-bouillon).

Sociologie des acteurs : Il n'y pas de logique d'oppositions entre ordres du point de vue juridique. On trouve des membres de chacun des ordres des deux côtés. Les lignes de séparation sont en partie socio-économique (lutte contre les rentiers urbains notamment, ceux qui s'enrichissent grâce aux prélèvements fiscaux, les « nouveaux maitres » receveurs, fermiers...), politique (lutte contre les représentants du pouvoir) et territoriale (rejet des envoyés de Paris). Il y a le sentiment que le roi est mal conseillé et on en appelle aux privilèges anciens du duché de Normandie.

| | Révoltés | Personnes visées |
|------------|---|--|
| Tiers état | Sauniers / paysans en grande majorité, population des faubourgs et petits artisans des villes et bourgs environnants. | Receveurs et officiers des impôts, soldats, membres des milices urbaines bourgeoises. |
| Clergé | Soutien tacite des curés des paroisses rurales | |
| Noblesse | Hobereaux et gentilhommes locaux (dont Jean Nu Pieds, chef de l'armée de souffrance ?) | Officiers (des impôts, de l'administration, de justice) du pouvoir central, des élites locales. Militaires gradés. |

Conclusion : De la révolte des Nu pieds aux révoltes en général sur la période.

Les émotions et révoltes de l'époque moderne ne sont pas révolutionnaires. Elles ne visent pas à l'établissement d'un nouvel ordre et sont même plutôt réactionnaires ou du moins conservatrices. Elles s'opposent aux « novelletés », particulièrement fiscales, et visent à maintenir, quand ils existent, des privilèges provinciaux ou locaux. Le pouvoir central grandissant, l'absolutisme apparaissent lointains mais s'incarnent dans les intendants, les

receveurs, les fermiers qui sont les principales victimes de ces soulèvements. Ces crispations s'exacerbent quand, à la pression financière, s'ajoute la question frumentaire et/ou la question de l'hébergement de troupes ou de l'enrôlement dans l'armée royale (l'une entraînant souvent l'autre ou l'une se faisant dans le contexte de l'autre). Elles ne sont pas une remise en cause de la hiérarchie juridique de la société d'ordres car souvent les acteurs s'opposent plutôt du point de vue social/foncier que du point de vue juridique. Le fameux adage « vive le roi sans la gabelle » est un parfait exemple de cette non remise en cause fondamentale de l'ordre établi. Précisons enfin que ces révoltes sont plus fréquentes et violentes dans les campagnes (surtout au XVIIème : Croquants du Périgord, Nu Pieds de Normandie, Lustucrus du Massif central, Sabotiers de Sologne...) que dans les villes qui en connaissent la diffusion plus qu'elles n'ont sont les initiatrices. Les populations rurales supportent l'essentiel des impôts directs et indirects, sont les premières victimes des crises frumentaires (problème de la soudure). Les villes jouissent de privilèges et sont peuplées, en proportion, de davantage de personnes exemptes (noblesse et clergé). En outre, elles disposent de réseaux d'assistance et d'entraide plus développés assurés par les différents corps (corporations de métiers) et par l'Église.

Bibliographie

Y.M Bercé (auteur de référence pour les révoltes rurales sur la période du XVIIème)

- *Croquants et Nu-pieds : les soulèvements paysans en France du XVIIe au XIXe siècle*, Gallimard (coll. Archives), Julliard, 1974.

- *Violences et répression dans la France moderne*, CNRS éditions, 2018. (son dernier ouvrage sur la question)

A. Gauthier, *Révoltes et répressions dans la France moderne*, Armand Colin, 2018.

M. Figeac (dir.), *Etats pouvoirs et contestations dans les monarchies française et anglaise*, Armand Colin, 2018.

Jean Nicolas (poursuit chronologiquement les travaux de Bercé avec les occurrences de révoltes sur la période fin XVIIème et XVIIIème) : *la rébellion française (1661-1789)*, Gallimard, 2008

Sitographie :

Un dossier complet sur la révolte des Nu pieds par les Archives de la Manche :
<http://www.archives-manche.fr/Histoire-et-documents/p1654/Relation-de-la-repression-de-la-revolte-des-Nu-Pieds-Saint-Michel-de-Montjoie-1639-1640>

Eric Magne

GPRL
Orléans-Tours